



Contrôle électrique basse tension d'un ascenseur (ou d'un appareil de levage assimilé)

Un ou plusieurs ascenseurs (ou toutes installations de levage type grue, PEG, escalators,...) sont installés dans votre entreprise ? Vous les faites contrôler par un organisme agréé conformément à la loi en vigueur mais faites-vous également contrôler leur système électrique ? Savez-vous que certaines machines et installations dans le domaine du levage comportent des particularités complexes nécessitant un contrôle approfondi de leurs composantes électriques à basse tension.

Your tailor-made solution

Les contrôles électriques en question sont exécutés dans le cadre de la prévention incendie et prévention contre les risques de chocs électriques directs (contact physique direct avec un élément sous potentiel dangereux) et indirects (continuité de mise à la terre des éléments susceptibles de propager un potentiel dangereux) pouvant être rencontrés par les utilisateurs (intervenants) sur ce type d'installation.

Your result

Il ne concerne nullement la conformité de votre ascenseur ou de votre appareil de levage assimilé vis-à-vis de la législation en vigueur, mais il s'agit plutôt d'une démarche préventive dans la recherche des signes de défauts avant coureurs des installations.

Le caractère préventif sur le matériel est également ainsi garanti.

Notre contrôle porte uniquement sur l'installation électrique en aval de l'interrupteur principal dont seules les parties concernant l'utilisation et le fonctionnement de l'ascenseur (ou de l'appareil de levage assimilé) sont prises en compte.

Vous recevrez un procès-verbal circonstancié, basé sur notre procédure interne L1051/1051 012, et reprenant en plus des observations éventuelles relevées, l'identification de l'installation, ses données électriques générales, la description détaillée des divers contrôles effectués, à savoir:

- » Vérifications administratives
- » Mesures effectuées
- » Tests/ essais effectués.

Please note

In which situation?

Ces visites spéciales non imposées sont préconisées pour toutes les entreprises et organismes qui utilisent des ascenseurs ou du matériel de levage assimilé, et qui sont particulièrement soucieux de la sécurité des personnes et qui sont désireux de couvrir leurs responsabilités en qualité de gestionnaire vis à vis des intervenants.